



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Chaudière-Appalaches, ensemble pour les milieux humides et hydriques**

*Quelques centaines de personnes se sont réunies dans le cadre  
d'un forum régional à Sainte-Marie*

**Sainte-Marie, le 27 février 2020** – Le forum sur le Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches (PRMHH-CA) avait lieu hier au Centre Caztel de Sainte-Marie. Ce sont plus de 300 personnes qui se sont déplacées pour entendre quatre conférenciers et un panel de cinq experts, lors de cet événement animé par l’auteure et journaliste Hélène Raymond. Le préfet de la MRC de la Nouvelle-Beauce, Gaétan Vachon, figurait parmi les invités avec une conférence portant sur la résilience des communautés face aux inondations.

À la suite d’une entente de partenariat, les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont entrepris, de façon concertée, l’élaboration d’un Plan régional commun couvrant l’ensemble de la Chaudière-Appalaches. La MRC de Lotbinière agit à titre de gestionnaire de cette entente. Chacune des MRC et la Ville de Lévis devront adopter le PRMHH, qui inclura un plan d’action spécifique pour chaque territoire .

« En adoptant une approche régionale pour réaliser le Plan régional des milieux humides et hydriques, les élus de la Chaudière-Appalaches ont pris la décision de travailler ensemble dans un souci de cohérence, de partage des ressources et de mise en commun des expertises, » a dit Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière.

« Le forum régional constitue une étape importante nécessaire à l’élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches et nous sommes très satisfaits de la réussite de l’événement. La participation de plus de 300 personnes nous permet d’aller de l’avant avec confiance, » affirme Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches et président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches.

Les milieux humides et hydriques remplissent de nombreuses fonctions écologiques. Par exemple, ils réduisent les risques d'inondations, aident à lutter contre les changements climatiques en séquestrant le carbone dans le sol et servent de filtre contre la pollution de l'eau. Ils sont également des lieux d'activités récréotouristiques, comme la tourbière de la Grande plée Bleue et le Parc nature du Domaine Taschereau. Or, de nombreux milieux humides ont disparu au cours des dernières décennies.

Face à ce constat, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques a mandaté les MRC pour réaliser un PRMHH, qui se veut un document de planification visant à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques à la planification territoriale, en amont du développement, en favorisant un aménagement durable et structurant. Les MRC de la Chaudière Appalaches et la Ville de Lévis s'engagent avec rigueur et diligence dans ce processus, reconnaissant qu'il est aussi de leur responsabilité d'assurer la pérennité des fonctions écologiques des milieux humides pour tous les citoyens.

Les conférences et le panel qui se sont déroulés durant la journée ont permis de dégager plusieurs constats et d'établir des pistes de réflexion qui seront approfondies au cours des prochains mois:

- Le PRMHH sera un outil de planification régionale qui inclura des actions à réaliser à l'échelle des bassins versants.
- Les appels à la mobilisation et à l'implication des intervenants et de l'ensemble des citoyens ont été nombreux. Il a été souligné que cette démarche est une occasion en or de proposer des solutions, de manière concertée, en prenant en compte les réalités de tous les usagers du territoire.

Un plan régional devra être rédigé et remis au gouvernement du Québec par chacun des 10 territoires d'ici juin 2022.

Cet événement a bénéficié de l'appui financier d'Hydro-Québec, du Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches et des députés Luc Provençal et Isabelle Lecours.

- 30 -

**Les MRC de la Chaudière-Appalaches sont:**

MRC des Appalaches, MRC de Bellechasse, MRC de Beauce-Sartigan, MRC des Etchemins, MRC de La Nouvelle Beauce, MRC de L'Islet, MRC de Lotbinière, MRC de Montmagny, MRC Robert-Cliche et la Ville de Lévis.

**À propos du Comité de coordination**

Ce forum a été organisé par le comité de coordination du Plan régional des milieux humides et hydriques, qui comprend des représentants de la MRC de La Nouvelle-Beauce, de la Ville de Lévis, de la MRC de Lotbinière et de la MRC de Montmagny, de même que de l'Organisme de bassins versants (OBV) du Chêne, du Groupe de concertation des bassins versants de la zone

Bécancour (GROBEC), du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) de la Table de concertation régionale (TCR) sur la gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec ainsi que d'une équipe de réalisation du plan.

**Pour de plus amples renseignements :**

Samuel Lafontaine  
Conseiller en communication pour le PRMHH-CA  
819 593-2607  
[samuel.lafontaine@creca.qc.ca](mailto:samuel.lafontaine@creca.qc.ca)

Josée Breton  
Coordonnatrice  
PRMHH-CA  
418 926-3407 poste 234  
[josee.breton@mrclotbiniere.org](mailto:josee.breton@mrclotbiniere.org)